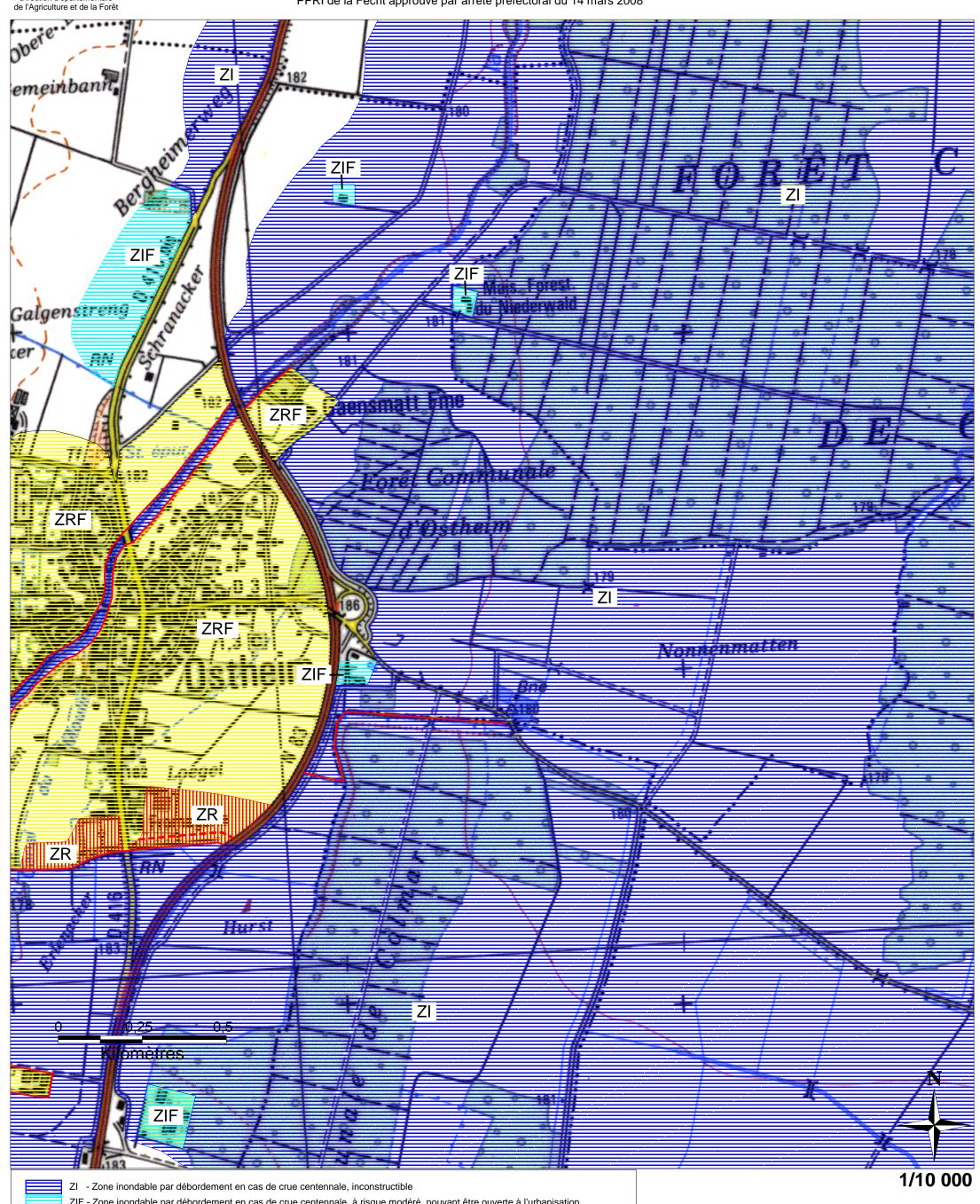
ZONES INONDABLES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Préfecture du Haut-Rhin Direction Départementale

Commune d'OSTHEIM - 3/3

PPRI de l'Ill approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006 PPRI de la Fecht approuvé par arrêté préfectoral du 14 mars 2008



- ZIF Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation ZR Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible (des travaux mentionnés au réglement
- ZRF Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Cote de plus hautes eaux prévisibles en cas d'inondation, en conditions de crue centennale (en mètres NGF)

Digue

Mars 2008